



Guide pratique du scolaire

L'ADEME Pays de la Loire, avec le soutien de la région t'invite à participer à la seconde édition du Défi Mobilité qui se déroulera du 21 au 25 septembre 2020.

Durant cette semaine, relève le défi de venir à l'école autrement qu'en voiture individuelle. Viens à pied, en vélo, en trottinette, en skate ou bien en transport en commun. Si tu habites loin, tu peux venir en covoiturage. Tu peux t'organiser avec tes camarades pour venir ensemble en vélo ou à pied.

Qu'est-ce que le Défi Mobilité et pourquoi participer ?

Le but du jeu est d'inciter un maximum d'élève de ton établissement à se rendre à l'école avec un mode de déplacement écomobile. L'établissement gagnant sera celui qui comptera le plus de participants. Tu peux choisir de participer sur une ou plusieurs journées.

En utilisant un mode de déplacement écomobile pour me rendre à l'école, je fais également un geste pour l'environnement et pour ma santé.

Comment je participe ?



Je m'inscris au défi - Dès maintenant

Avec le code établissement que j'ai reçu des enseignants, je me rends sur le site internet www.defimobilite-paysdelaloire.fr et je crée mon compte.

Je peux demander de l'aide à un adulte pour réaliser mon inscription.



Je déclare mon trajet domicile-école - Dès que je suis inscrit

Lorsque je m'inscris, j'indique les jours auxquels je souhaite participer au défi et avec quel moyen de transport j'ai envie de venir à l'école. (covoiturage, vélo, transport en commun, roller, trottinette ...). Je n'oublie pas d'indiquer le code de mon établissement.



Je participe au défi - Du 21 au 25 septembre 2020

Je réalise le défi sur les jours que j'ai choisis, en discute avec mes amis, professeurs et parents. Je peux également mettre en place des ateliers et/ou des actions sur le thème des déplacements avec mon école avant, pendant ou après le défi.

Le Défi Mobilité est un moment conviviale alors je profite de l'événement pour m'amuser, rigoler et découvrir de nouvelles mobilités.